Avoir une bonne combustion sur ma cheminée

Pour que votre poêle à bois vous offre une bonne combustion, vous devez :

1. Utiliser du bois sec et non traité
2. Allumer votre poêle de manière correcte selon la notice d'utilisation du fabricant

Quel bois utiliser pour l'allumage de mon poêle à bois ?

Utilisez du bois coupé en forêt ou acheté dans les grandes surfaces. Le hêtre, le chêne ou le bouleau sont d'excellents bois de chauffage. Pour l'allumage, l'idéal serait d'utiliser du petit bois. Le bois tendre comme le pin ou le sapin par exemple s'enflamment rapidement tout en dégageant beaucoup de chaleur. Vous ne devez pas brûler de papier journal et autres produits similaires car ils peuvent recouvrir le poêle de suie et dégager des fumées nocives.

ART_9862_ART

Est-ce que le bois doit être sec ?

Il est recommandé de rentrer le bois quelques jours avant de l'utiliser de façon à ce qu'il soit à la température ambiante. Le bois doit avoir une humidité de 15 à 20%. Cela signifie en pratique qu'il doit sécher 1 an au moins (de préférence 2 ans) avant d'être utilisé. Il est donc conseillé d'acheter le bois à l'avance et de l'entreposer correctement. Le bois demande du temps pour sécher. Un séchage correct prend jusqu'à 2 ans selon le type de bois et de stockage.

Le bois sèche d'autant mieux qu'il a été scié et coupé. Placez le bois dans un endroit aéré et ensoleillé à l'abri de la pluie. De préférence sous un abri avec des côtés fermés. Évitez une couverture qui retient l'humidité. Sécher le bois à l'extérieur est presque toujours la meilleure solution parce que la circulation d'air est plus satisfaisante.

ART_9867_ART

Les bûches doivent être adaptées au poêle

Les bûches doivent être adaptées à la taille de la chambre de combustion du poêle. Evitez de mettre des

bûches trop grosses (plus de 10cm de diamètre). Celles-ci doivent êtres fendues.

En cas d'utilisation de bois non-adapté ou humide, de la suie, voire un feu, peut se former dans le conduit de cheminée. Dans un tel cas, il faut fermer toutes les entrées d'air du poêle.

Remarque

Ne brûlez jamais du bois recouvert de matière synthétique, de l'aggloméré, peint, laqué, stratifié, traité, du contreplaqué, des déchets ménagers, des briquettes de papier ou du charbon. Des fumées nocives et polluantes peuvent se dégager. N'utilisez jamais de combustible liquide dans quelque situation que ce soit car cela pourrait provoquer une explosion dans le pire des cas.